



## Avis public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase :

**QUE** le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 4 novembre 2019, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020 qui se tiendront les **lundis ou mardis**, et qui débiteront à **19h30** aux dates ci-après déterminées :

7 janvier 2020 (mardi)	6 juillet 2020 (lundi)
3 février 2020 (lundi)	3 août 2020 (lundi)
2 mars 2020 (lundi)	8 septembre 2020 (mardi)
6 avril 2020 (lundi)	5 octobre 2020 (lundi)
4 mai 2020 (lundi)	2 novembre 2020 (lundi)
9 juin 2020 (mardi)	7 décembre 2020 (lundi)

Donné à Saint-Athanase ce sixième jour de novembre de l'an deux mille dix-neuf.

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et secrétaire-trésorier